

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Maxime Thibault-Mercier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/1b19a3ec7e834b200bb4905b>

Date d'obtention : 2023-12-06 19:26:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Préliminaire = collecte d'informations (auteur, témoins, victime).

Évaluation de l'incident et vérification des infos.

Utiliser la grille + son jugement à savoir si c'était malveillant ou impulsif

Parler au jeune instigateur

Intervenir; Prendre la décision de passer ou non la grille à l'instigateur + confiscation si nécessaire + appel à la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que les situations peuvent être évolutives, qu'on est pas mandataire du corps policier, que le protocole sexto nous aide à intervenir avec un cadre précis et bien défini.

Je retiens qu'on ne peut pas simplement intervenir avec nos connaissances, qu'il faut se référer au protocole car il est complet et il a été étudié par des professionnels en la matière.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Personnellement, l'étape qui semble la plus délicate pour moi est celle de la confiscation du téléphone, simplement parce que c'est une intervention qui vient chercher les jeunes dans leur sentiment d'injustice et que c'est une intervention qui fait réagir en tout temps. Par contre ce n'est pas quelque chose qui me pose problème, il fallait bien répondre à la question, surtout que vous les lisez dans votre salon jusqu'à minuit (oups hihi)!